



santé au travail en limousin

Victime de violences sexuelles et sexistes au travail

Je suis victime, je subis ...

des pressions, des injures, des confidences et des propositions de nature sexuelle, des menaces, de l'affichage pornographique, de l'exhibition sexuelle, des attouchements, des agressions sexuelles, tentative de viol et viol.

Ce sont des actes de violence punis par la loi...

J'en parle à ma direction qui doit me soutenir et intervenir.

Je pense que ...

Si je parle, je perdrai mon emploi...

Si je parle, ça ne changera rien...

Il y a sûrement des raisons pour qu'il agisse ainsi avec moi...

... C'est un client important....

... oui mais bon, il est malade....

Je peux rien dire, c'est mon supérieur....

Sans preuve et sans témoin, personne ne me croira. Ce sera ma parole contre la sienne...

Des solutions existent, je ne reste pas isolé(e)...

Si la situation persiste, j'alerte l'inspection du travail et mon employeur par écrit. Ils sont garants de mes conditions de travail.